

Cap-Breton, Hendaye, Cerbère, Banyuls, Cette, Cannes, Hyères, Grasse, Nice.

Lorsqu'il existe des contre-indications au séjour au bord de la mer, ou bien lorsqu'en dehors de toute contre-indication les parents préfèrent le séjour à la campagne, on prescrit pour leurs enfants un traitement aux eaux chlorurées ou aux eaux sulfureuses. De tout temps on a remarqué que les *bains salés* activent la circulation sanguine superficielle, qu'ils rendent la peau moins impressionnable aux variations de température, qu'ils relèvent les forces et augmentent l'appétit. Ces heureux effets ne peuvent être attribués à l'absorption des chlorures par la peau: il est en effet prouvé que la peau ne peut absorber l'eau, car la couche d'épiderme qui existe entre le corps muqueux et les cellules épithéliales s'oppose à la pénétration; les médicaments ne peuvent être absorbés par la voie cutanée que s'ils sont incorporés à une substance grasse, et à la suite de frictions prolongées: les corps gras, à l'inverse de l'eau, se mêlant à la couche d'épiderme. L'eau ne peut en somme déterminer qu'une imbibition des couches superficielles de l'épiderme; on a d'ailleurs constaté expérimentalement le défaut d'absorption des différentes solutions salines: car les réactifs qui décèlent les substances salines n'ont permis de retrouver ces substances ni dans le sang, ni dans la salive, ni dans l'urine, ni dans aucune sécrétion.

L'effet des bains est cependant incontestable, et cet effet est différent selon les principes minéraux dissous dans le bain, ce qui paraît en contradiction avec ce qui précède. Il faut donc admettre une action de contact, une irritation des nerfs superficiels, actionnant par voie réflexe les centres nerveux, d'une façon différente suivant les cas.

Les bains chlorurés produisent une action irritante sur la peau: à la suite du bain persiste pendant cinq à six heures une rougeur généralisée des téguments, d'où une puissante dérivation, et en même temps des modifications de la nutrition qui ont été constatées d'une façon rigoureuse; c'est ainsi que, d'après Beneke, l'usage des bains salés détermine une augmentation considérable dans la combustion des matières albuminoïdes, c'est-à-dire une augmentation dans la proportion d'urée, tandis que l'acide urique et surtout l'acide phosphorique diminuent. Un bain d'eau simple ne produit pas d'effets analogues. D'autre part, Röhrig et Kuntz ont trouvé que, dans le bain salé, il y a davantage d'oxygène consommé et plus d'acide carbonique expiré. Pour un bain à 56 degrés et à 5 pour 100 de concentration, la consommation de l'oxygène était de 15,5 pour 100 plus considérable qu'elle ne l'était dans un bain d'eau simple de même durée et d'égale température. L'acide carbonique exhalé était de 25 pour 100 plus abondant. « Il va de soi, dit M. Suchard, dans une intéressante étude sur le traitement de la scrofule (*Revue des maladies de l'enfance*, 1887, p. 214), que cet accroissement des échanges moléculaires a une grande action dans la scrofule, car les scrofuleux ont toutes les fonctions vitales lentes et paresseuses, et ils se distinguent par une déperdition notable de phosphates par les urines. »

La présence ou l'absence d'iode et de brome dans les eaux chlorurées n'a, d'après M. Suchard, qu'une importance accessoire, car ces deux corps n'existent dans les eaux salines qu'à l'état d'iodure et de bromure, sels très stables, et leur proportion y est des plus minimes, les sources salines les plus fortes en renfermant quelques centigrammes par litre, les eaux mères les plus concentrées

quelques grammes pour les bromures, et quelques centigrammes seulement pour les iodures.

L'action du bain salé est essentiellement une action irritante (l'hypothèse de l'absorption saline étant abandonnée); il faut donc considérer l'action thérapeutique du bain comme directement proportionnelle à l'irritation qu'il provoque, d'où l'importance qu'il y a à pouvoir augmenter ou diminuer à volonté son degré de saturation (M. Suchard). Il y a tel malade à peau impressionnable chez qui l'on obtient un effet physiologique suffisant par le bain à 1/2 pour 100, tandis que pour tel autre il faut 5 pour 100 et plus pour le résultat équivalent. « Que le praticien n'hésite donc pas, conclut M. Suchard, à ordonner des bains énergiques aux scrofuleux, dont la peau torpide est peu impressionnable, à les graduer suivant la maladie et le terrain, comme il graduerait tout autre médicament. »

Aux enfants qui ne pourront se déplacer, on fera prendre sur place des bains salés; on prescrira tous les deux ou trois jours un grand bain, d'un quart d'heure, contenant :

Sel de cuisine	1000 grammes.
Carbonate de soude	100 —
Amidon	250 —

L'efficacité des eaux chlorurées prises en boisson doit être essentiellement attribuée aux chlorures qu'elles contiennent et non à la faible quantité d'iode et de brome; est-il besoin de rappeler quels heureux résultats donne l'addition de sel à la ration alimentaire des animaux, ou bien au contraire de quelle débécance organique est suivie la privation du sel?

La quantité de sel prise en boisson ne doit pas dépasser 15 à 20 grammes par jour, sinon surviennent des phénomènes d'irritation gastrique. Il n'est pas indifférent de boire les eaux salées froides ou chaudes. L'eau salée chaude est rapidement absorbée par l'estomac; elles n'est pas purgative, tandis que l'eau salée froide agit sur l'intestin.

Parmi les *eaux chlorurées*, nous devons citer Salins-du-Jura (22 gr. 74 de chlorure de sodium par litre) employée en bains chauds ou en douches froides. On peut donner aussi des bains d'eaux mères, celles-ci renfermant jusqu'à 100 à 200 grammes de chlorures par litre, et 2 grammes environ d'iodure et de bromure. Mentionnons encore Salins-Moutiers (Savoie) contenant 11 grammes de sel par litre (température 55 degrés), Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées), Biarritz, Bex, Bourbonne-les-Bains, dont les eaux sont beaucoup moins minéralisées, mais dont la thermalité (56 à 58 degrés) est mise à profit dans le traitement des affections douloureuses des os, dans celui des myalgies et des névralgies des scrofuleux.

Les eaux sulfureuses fortes et chlorurées faibles de Challes (Savoie) sont indiquées chez les scrofuleux atteints simultanément d'adénite énorme et d'affections cutanées ou bien d'inflammation chronique du nez, de la gorge, des bronches (J. Simon). Les eaux d'Uriage (Isère) sont au contraire faiblement sulfurées, et assez fortement chlorurées (7 grammes); elles sont particulièrement indiquées contre les scrofules cutanées, la rhinite, la bronchite chronique.

Les *eaux sulfureuses* conviennent particulièrement aux manifestations bron-